

LE SEUL JOURNAL DU DIMANCHE Contenant les Dernières Nouvelles

LE BULLETIN

Le Meilleur Medium D'Annonces des Journaux du Dimanche

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." - "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."

POLITIQUE - LITTERATURE - NOUVELLES

Rédigé en Collaboration

Administration: 105 à 109 Ontario Est. Tel: Est 1121

A. P. Pigeon, Editeur-Propriétaire

OU ALLONS-NOUS ?

SIMPLES CONSIDERATIONS A L'ADRESSE DES ELECTEURS CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, A LA VEILLE DE LA VOTATION.

Du fond des loges orangistes où souffle le démon du fanatisme est sorti le cri de: A bas Laurier! Pas de domination française! C'est la guerre de race dans ce qu'elle a de plus odieuse...

LE "FAMILY COMPACT" A SAINT-LOUIS

LES TRIBUNAUX SERONT APPELES A DECIDER SI LES CITOYENS ONT DROIT D'OBTENIR QUE DES SOUMISSIONS PUBLIQUES SOIENT DEMANDEES POUR LA CONSTRUCTION DE TRAVAUX PUBLICS.

Nous nous sommes engagés à lever un tout petit coin du voile qui recouvre les ficelles de la conspiration que l'on est en train de monter, à St-Louis du Mile-End, contre les intérêts de la ville et contre ceux des contribuables...

DERNIER APPEL

POURQUOI LES ELECTEURS DOIVENT VOTER DEMAIN POUR LES CANDIDATS LIBERAUX ET APPUYER LE GOUVERNEMENT DE SIR WILFRID LAURIER.

Electeurs canadiens, quand vous déposez, demain, votre bulletin dans l'urne, vous accomplirez un grand devoir de citoyens, et vous établirez ou rejetez un grand principe national...

LE GOUVERNEMENT ET LES TRANSPORTS

L'OEUVRE LIBERALE

La question du transport, question vitale avec le développement donné au pays par le peuplement de l'ouest a appelé toute l'attention et occupé toute la sollicitude du gouvernement Laurier...

QUI A MELE LES CARTES?

LA SITUATION S'AGGRAVE DE NOUVEAU EN EUROPE ET IL EST POSSIBLE QUE L'ON VOIT LA FRANCE ET L'ANGLETERRE L'UNE CONTRE L'AUTRE DANS LA PROCHAINE GUERRE.

Chaque jour apporte de nouvelles complications diplomatiques, en Europe, et l'on se demande avec une anxiété croissante ce que nous apportera le jour suivant...

LA LUTTE DANS SAINTE-MARIE

LES CONSERVATEURS ONT JOUE TOUS LEURS ATOUTS DANS CETTE IMPORTANTE DIVISION, SANS POUVOIR ATTEINDRE LE PRESTIGE DE L'ECHEVIN MEDERIC MARTIN.

L'attention générale se concentre sur les péripéties de la campagne électorale dans la division Ste-Marie, où le parti conservateur a jeté le gros de ses forces...

M. MONK AUX ABOIS!

SES PLUS CHAUDS PARTISANS LUI TOURNENT LE DOS ET IL EST ABATU A LA PENSEE D'UNE DEFAITE CERTAINE.

M. F. D. Monk est aux abois! Sa dé faite est certaine! Le comté de Jacques-Cartier s'est complètement tourné contre son député qui depuis douze ans a constamment contrecarré la politique de progrès inaugurée par Sir Wilfrid Laurier...

Electeurs! Au Poll Demain

- Votons pour les candidats de Sir Wilfrid Laurier! Electeurs de St-Jacques voter, demain, pour Honoré Gervais. Ouvriers de Ste-Marie, le parti libéral compte que vous ferez, demain, votre devoir, en votant pour Médéric Martin.

LA BANDE MYSTÉRIEUSE

UNE SINGULIÈRE AVENTURE

—Il faut avouer, répondit le chef, que votre aventure n'est pas banale, et que nous nous trouvons en présence de bien hardis coquins, je dis coquins au pluriel, car, il est certain que le complice a pu être assésé par un seul...
—Non, je n'en pris, décidément, n'importe pas.
—Alors, tant pis, ce sera pour une autre fois. Au revoir!
—La-dessus, conclut l'architecte, je quittai Bernard, je pris mon train, et vous savez le reste.
Le chef sourit.
—J'ai idée, mon cher monsieur Gobain, que vous faites trop bon marché du "reste" et qu'en fouillant bien dans vos souvenirs, nous y trouverions encore à glaner pas mal de détails intéressants. Ainsi, déjà, ne vous rendez-vous pas compte que vous et votre ami, au cours de votre conversation, avez suggéré à vos escrocs l'idée de leur dépêche, bien plus, que vous la leur avez dictée vous-mêmes en leur en fournissant les trois éléments essentiels, savoir: 1 et le nom du pseudo-signataire, M. Bernard, et la révélation de l'intimité de vos relations, justifiant de sa part une invitation à passer la nuit chez lui; 2 la circonstance du télégramme qu'en vertu d'une habitude touchante, nullement ridicule, vous échangez chaque soir avec Mme Gobain; 3 la présence, dans un meuble de votre cabinet, d'une somme de quatre-vingt mille francs?
—C'est juste.
—Par ailleurs, vous reconnaissez avoir désigné nommément le destinataire de la dépêche, votre domestique Jean Cavalier...
—Mais son adresse?
—N'est-elle pas la vôtre? on l'aura relevée sur quelque un des papiers... votre carte d'abonnement par exemple... inclus dans vos poches, que l'on ne s'est pas privé d'explorer, ou a bien dérobé vos clefs!
—Vous avez raison!
—Vous voyez que tout y est et qu'il a suffi que vos paroles tombassent dans une oreille indiscrette, pour qu'un hardi coup de main fut immédiatement conçu et réalisé.
—Quoi? si rapidement, que cela, en dix minutes, un quart d'heure, pas plus?
—Oh! il n'en faut pas davantage pour une bande aussi audacieuse et aussi parfaitement organisée que celle-ci, qui se portait nos soupçons... Qu'en dites-vous, Javert?
—Je partage entièrement votre conviction.
—En conséquence, mon cher M. Gobain, je crois qu'il conviendra de chercher vos voleurs dans votre entourage du Terminus et non ailleurs. Reculez-vous donc, et tâchez de vous rappeler aussi exactement que possible les physionomies et les attitudes des consommateurs voisins.
—Avec cela que c'est facile!... grommela l'architecte, dont le front plissé et congestionné attestait une violente contention d'esprit.
Enfin, après quelques minutes de réflexion, il déclara:
—Tout ce que je me rappelle, c'est qu'il y avait, arrêtée devant moi, au ras du trottoir, une grande automobile, à caisse vert foncé...
Ah! ah! fit le chef, en échangeant avec moi un coup d'oeil, le chauffeur ne devait pas être loin.
—Ma foi... effectivement, il y avait, attablé à côté de nous, presque à nous toucher, un jeune homme enveloppé dans une immense pelisse de fourrure, très joli garçon, avec une fine moustache brune et une chevelure abondante qui bouillait sous sa casquette de cuir. Il se présentait face à moi.
—Seul?
—Non, il y avait à la même table un gros monsieur qui nous tournait le dos. Au moment où j'allai quitter Bernard, le jeune homme s'est levé et a sauté dans l'automobile, qui est repartie immédiatement.
—Qu'est devenu le gros monsieur?
—Je l'ignore. J'ai serré la main à Bernard et j'ai gagné mon train.
—C'est fâcheux que vous ne vous soyez pas retourné, car il y a de grandes chances pour que le compagnon du jeune chauffeur vous ait emboîté le pas. Enfin, vous voilà dans votre compartiment: quelle classe?
—Première.
—Personne avec vous?
—Personne. Seulement, à la dernière minute, un voyageur est monté... Ah! mais... ah! mais!
L'architecte s'interrompit brusquement, les prunelles dilatées, comme éblouies par une clarté soudaine...
—Ah! mais... eh! parbleu... cette corpulence... ces cheveux retombant en couronne sur le col du pardessus... et ce chapeau demi-fort à larges bords!
—Votre voyageur n'était autre que le gros monsieur de la terrasse du Terminus?
—J'en jurerais!
—Moi aussi. Alors, que s'est-il passé?
—Rien d'anormal jusqu'à la station de Clichy. C'est là que s'embranchent tous mes souvenirs.
—Voyons, cherchez bien?
—Je lisais mon journal, alors, vous comprenez...
—Où vous trouviez-vous assis respectivement?
—Lui, côté du quai d'embarquement, moi à l'extrémité opposée de la même banquette.
—Ne s'est-il point déplacé en cours de route?
—C'est vrai, j'avais oublié... à l'arrêt de Clichy, il vint s'accouder à la portière... puis... attendez... comme le train commençait à s'ébranler... je crois... il me semble avoir senti... quelque chose me fuser sous le nez...

... puis, plus rien... C'est à ce moment que j'ai dû perdre connaissance.
—Pour la troisième fois, le chef se retournait vers moi.
—Le coup du soir... et probablement aussi du matin... c'est bien notre bande qui a "travaillé", cette fois encore.
Puis, s'adressant de nouveau à l'architecte:
—Je vous remercie, monsieur. Maintenant nous sommes fixés, le reste nous regardera: vous pouvez être assuré que nous ferons le possible et l'impossible pour découvrir vos voleurs.
M. Gobain sortit, le chef me déclara:
—Javert, il faut à tout prix que vous nous mettiez la main sur ces gaillards-là à tout prix, vous entendez—les plaines affluant, le public commença à s'inquiéter, la presse devint nerveuse, cela ne peut pas durer ainsi. Je vous donne quinze jours pour les boucler...
Quinze jours pour boucler "la bande mystérieuse", il ne doutait de rien, le chef, en vérité!
Mais qu'était-ce au juste que cette trop fameuse bande? Le lecteur ne serait sans doute pas fâché de le savoir. Ouvrons donc ici une parenthèse.
Quelques six mois auparavant, un jeune homme, M. Georges M... laitier, fils d'un éleveur aisé des environs de D..., ayant touché, à sa majorité, une prime d'assurance de vingt mille francs, avait invité le jour même, qui était un lundi, jour de marché, quelques-uns de ses amis à déjeuner dans un hôtel de la ville pour fêter avec eux cet heureux événement.
La prime, dont le bénéficiaire portait sur lui le montant avait été légèrement écornée, et le déjeuner, comme bien l'on pense, copieusement arrosé.
En sortant de table, la joyeuse compagnie stationnait sur le trottoir, devant l'hôtel, avant de s'orienter vers de nouveaux plaisirs, lorsque M. Georges M... fut abordé par un individu à mine de campagnard qui l'entraîna à l'écart...
Que se passa-t-il alors? On l'ignore, le laitier s'étant déclaré incapable de fournir à cet égard le moindre renseignement. Toujours est-il que, le soir même, on le trouvait profondément endormi sur une banquette de wagon, à la gare Montparnasse, délesté des dix-neuf mille et quelques cents francs que contenait son portefeuille à l'issue du déjeuner.
Il n'avait sur lui qu'un billet d'aller et-retour. Or, il ne se souvenait pas plus d'avoir pris ce billet que le recevoir ne se souvenait de le lui avoir délivré au guichet.
Toutes les recherches entreprises à l'effet de découvrir l'auteur de ce curieux coup de main demeurèrent infructueuses. La curiosité du public, d'abord très surexcitée, commençait à se calmer, et nous-mêmes n'eussions pas attaché d'autre importance à la mésaventure de ce garçon, sans une nouvelle affaire qui se produisit, à trois semaines de distance, et qui, par de certaines analogies, suscita des rapprochements.
Une rentière de N... également en Eure-et-Loire—âge, sans famille, avait demandé, par voie d'annonces dans les journaux de la région, une demoiselle de compagnie.
Un beau matin, il vint s'offrir une, fort bien, très gentille, d'excellentes manières, qui plut d'emblée à la bonne dame. Cette jeune personne était accompagnée d'un respectable vieux monsieur qu'elle présentait comme son père. Au bout d'une heure de conversation, le père et la fille avaient si complètement gagné la confiance de la rentière qu'elle les retenait à déjeuner, et qu'au dessert ils étaient au courant de toutes ses petites affaires...
Comme la bonne sortait de la salle à manger après avoir servi le café, la future demoiselle de compagnie la suivit sous un prétexte quelconque, à la cuisine...
Un peu plus tard, la bonne et la maîtresse "s'éveillaient", celle-ci dans sa salle à manger, celle-là dans sa cuisine. Toutes les valeurs au porteur que possédait la pauvre dame avaient disparu... avec l'aimable fille et son respectable père...
De la déposition des victimes, il y eut lieu de conclure qu'il leur avait été appliqué sur la bouche un masque préparé au chloroforme.
A partir de ce moment, les attentats se multiplièrent au point de nous révéler l'existence d'une association de malfaiteurs admirablement dirigée et organisée. De combien d'individus se composait-elle? Où avait-elle son quartier général? Mystère! Aussi l'avons-nous baptisée "la bande mystérieuse".
D'une fertilité et d'une subtilité extraordinaires dans la conception, comme d'une audace inouïe dans l'exécution, elle opérait avec une précision, surtout avec une rapidité de déplacement à remarquablement déconcertante, au point de paraître douée d'un véritable don d'ubiquité.
Ainsi, son dernier exploit n'était autre que de quelques heures à celui dont M. Gobain venait de nous faire le récit. L'enlèvement de l'architecte datait du mardi soir, cinq heures; or, ce même jour, mardi, à deux heures de l'après-midi, M. Z... notaire à M. ville de Seine-et-Oise, distante de vingt lieues de Paris, avait reçu la visite d'un de nos agresseurs.
M. Z... travaillait dans son cabinet, qu'une simple cloison sépare du bureau de ses clients, lorsque fut introduit, après avoir fait passer sa carte, un monsieur qui—sur la dite carte—appelait le comte de la Roche-Allure.
L'entrevue fut des plus brèves: le comte s'approcha de M. Z... le chapeau à la main, comme pour le saluer, puis, dans le moment où l'autre, sans

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, LTD.
83 rue Colborne
Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.
83 RUE COLBORNE

BREUVAGE PAR EXCELLENCE
EST
Bohemian LAGER
EN VENTE DANS TOUS LES HOTELS, RESTAURANTS ET EPICERIES DE PREMIERE CLASSE EN BOUTEILLE OU EN FUT.

LOI DE LA CHASSE DE QUEBEC

La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2.
La Zone No 1 comprend toute la province moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay; à l'est et au nord de la rivière Saguenay.
La Zone No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.
DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1.
1906.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'original, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, où il est défendu de chasser, tuer ou prendre entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante.
De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année;
De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'original, le caribou ou le chevreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année;
De chasser, tuer ou prendre l'original ou le chevreuil dans les ravages d'hiver (yarding) de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige (crusting);
De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des fions ou brocards, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article;
De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que ce soit, la femelle de l'original. (S.R.Q. 1306; 52 V., ch. 19, art. 1; 59 V., ch. 20, art. 1; 3 Ed. VII, ch. 23, art. 1.)
1908.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus d'un original, deux chevreuils et deux caribous.
Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis d'autoriser à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.
1909.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre le castor, en tout temps jusqu'au premier septembre 1910 pour la Zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2.)
Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. L'opinion est, il est permis en tout temps de chasser, tuer ou prendre les variétés de renards connus sous le nom de renards jaunes ou rouges.
Le lièvre, entre le premier jour de février et le premier jour de décembre de chaque année et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2.)
Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2.)
1900.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre:
Les bécaasses, les bécaasses, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane; entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de chaque année, et les perdrix blanches (partridge) entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année;
Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (brusards), les harles et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3.)
En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécaasse, la pluvier, le perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des levures ou appâts, soit près d'une cache, d'une embuscade ou du rivaige;
1900.—Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane et aucune bécaasse avant le premier jour d'octobre 1910.
Toute livraison de telle perdrix ou de telle bécaasse faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix ou de telle bécaasse constitue un achat, dans le sens de cette disposition.
Si une telle perdrix ou une telle bécaasse est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix ou cette bécaasse en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.
Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de \$200 ou plus et de \$100 au moins et des dépens par chaque tête de perdrix et de bécaasse, selon le cas; pour une deuxième infraction, d'une amende de \$100 ou plus et de \$50 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et tout récurrence de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec de peines dans tous les cas. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 4.)
COUT DE LA LICENCE DE CHASSE
Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont pas membres d'aucun club d'été incorporé dans la Province \$25.00
Les personnes non domiciliées dans la Province membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés \$10.00

néfiance, s'inclinait pour rendre le salut; allongea simplement le bras. Le notaire, sentit, lui aussi, "comme un soufflé lui passer sous le nez..." et, quand, une heure plus tard, le premier clerc vint prévenir M. Z... que des clients s'impacientaient d'attendre, il trouva le patron profondément endormi, le nez sur sa table. Cent soixante mille francs en billets de banque, que contenait la caisse de l'infortuné tabelion, avaient disparu... avec M. le comte de la Roche-Allure, qui était sorti par une autre porte du cabinet, sans être vu du personnel. Seul le courrantin de l'étude put fournir un signalment approximatif du noble visiteur. On suppose que l'opérateur devait tenir dissimulé dans sa main une sorte de poire en caoutchouc remplie d'un liquide stéphanif d'une grande puissance, et communiquant avec une baguette creuse au chaton muni d'un bec pulvérisateur. L'architecte de la rue de Châteaudun avait pu expérimenter à son tour, le soir même, l'excellence de l'invention.
L'ingéniosité de ces voleurs "modern style" dépassait tout ce qu'on saurait imaginer...
Et c'était cette bande que j'avais mission d'envoyer au Dépôt dans les quinze jours!...
Maxime AUDOIN.
(à suivre)

CHRONIQUE THEATRALE

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
"LEPEE DE DAMOCLES"
(La Dubarry)
Jeanne Becu, comtesse du Barry, est née à Vaugouleurs en 1743. A seize ans on la trouve chez un coiffeur nommé Labille, puis dans un magasin de modes de la rue d'Honoré. Elle y connaît, alors d'Aubuisson. La liaison avec le chevalier Jean du Barry, fut sa fortune. Ce gentilhomme projeta de la donner au roi pour favorite, et fut servi dans cette entreprise par son valet de chambre Label, et surtout par le duc de Richelieu. Elle parut tout de suite à la cour parée d'une élégance incomparable. Blonde avec des sourcils et des cils noirs, des cheveux s'envolant en mèches folles, un nez aquilin, de grands yeux demi-clos, un teint d'une pâleur rose, elle était d'une beauté éblouissante qui relevait encore le charme d'une apparence de candeur. Elle n'était point méchante, et parfaitement incapable de jouer un rôle politique. Disgraciée après la mort de Louis XV elle vécut retirée pendant 15 ans. Dénoncée par son négre Zamora, elle fut arrêtée et traduite devant le tribunal révolutionnaire. Elle fut exécutée le 8 décembre 1793.
C'est la vie de la DuBarry depuis sa première rencontre avec le roi Louis XV jusqu'à sa mort que nous trouvons dans "L'Épée de Damocles", de Clifford Smith, que la direction du National nous convie à entendre la semaine prochaine.
Cette page d'histoire est des plus intéressantes outre qu'elle nous donne une reconstitution parfaite de Versailles et de la cour, elle nous apprend une foule de faits ignorés en général.
AU QUINTESCOPE
C'est avec des programmes comme ceux qu'il nous présente depuis quelques semaines que M. Oumet attire à son établissement les foules considérables et les plus distinguées de Montréal.
On remarquera la semaine prochaine une foule de premiers qu'on ne pourra trouver nulle part ailleurs. Pourchassant sa meilleure motte; Une affaire d'amour, deux scènes comme véritablement Pathé sans en offrir.
Comme vos loyaux M. Oumet, sur demande spéciale, a consenti à nous offrir une vue unique enfantine intitulée: Mes espérances, c'est un spectacle très gracieux que plus d'un admirera sans réserve. La partie concert n'est pas moins intéressante.
PARC SOHMER
Le programme qui sera exécuté aujourd'hui, après midi et soir, comprendra les meilleures attractions qui font le succès des grands théâtres américains. Voici la composition du spectacle:
Valentin Garry, bariton d'opéra de grands débuts en Amérique, en commençant par le Parc.
Fredrick, acrobate sur fil de fer. Exercices d'habileté, nouveauté.
La musique du Parc fera entendre des morceaux nouveaux et brillants.
Le chauffage et la ventilation du pavillon seront réglés de façon à maintenir une température agréable.
AU NATIONSCOPE
Ainsi qu'il nous l'avons annoncé la semaine dernière, Mme T. Dorgeval qu'un duel cruel tenait éloignée de la scène, reprendra son service à partir d'aujourd'hui, et les nombreux admirateurs de l'excellente chanteuse auront donc le plaisir de l'entendre de nouveau. Pour concéder avec la rentrée de leur talentueuse pensionnaire, MM. Gauvreau et Larose ont préparé tout un programme de choix qui comprend non seulement de magnifiques vues animées mais encore des chansons spéciales qui vont être pour l'élégante clientèle du

Pourquoi devient-on Tuberculeux?
Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.
Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.
Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.
Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.
Parce qu'on ne connaît pas où qu'on n'emploie pas les Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRÉSOBÈNE, on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux employés maternels. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.
Les CAPSULES CRÉSOBÈNE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.
Que de temps gagné! Que d'ennuis supprimés! Que de catastrophes évitées! Par l'emploi de ce merveilleux produit.
En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c. le flacon.
Dépôt général: Pharmacie Dégary, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis, Montréal.

PIERRE LECLERC, FILS
Entrepreneur-Plombier, Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude
1392 BOULEVARD ST-LAURENT
TEL. INT. 1301
Tout ouvrage fait avec soin et à des prix modérés.

A. CARRIERE
ENTREPRENEUR-PEINTRE
851 rue St-André
TEL. INT. 6106
TOUT OUVRAGE EXÉCUTÉ AVEC SOIN ET A DES PRIX MODÉRÉS.
AMIOT & LEMAY
ENTREPRENEURS NAUONS
502 Ave. Hotel-de-Ville
Estimés données sur demande.

EMPOIS SUPERIEUR
Les messieurs aiment toujours à avoir leurs chemises et cols bien repassés. Pour obtenir cela, dites à votre femme qu'elle exige de son époux un paquet d'EMPOIS SUPERIEUR. Vous et votre femme en serez satisfaits. Essayez-le.
Manufacturé par LARIVIERE & FRERE MONTREAL

CANADA - FEU
("Clé d'Assurance Mutuelle du Canada" contre le feu)
Faites payer à date, plus de \$500,000.00
Cette compagnie fait des Polices à des taux inférieurs de 25 p. c. à ceux de la Compagnie des Assurances Feu. Ne prenez pas vos ASSURANCES FEU sans consulter ce bureau.
761, Rue St-Louis, O Boulevard St-Laurent
On s'en rend compte par les journaux où la Compagnie n'est pas représentée.

JOS. HOOFSTETTER
Vice-Prés. de la Société des Pompes Funéraires de Montréal.
Vosure des défunts et similes pour Mariages et Baptêmes.
211 Visitation, MONTREAL.

A LOUER
UN MAGASIN
26 x 66
POSSESSION IMMEDIATE
S'adresser à A. P. PIGEON
109 Rue ONTARIO Est
Angle Avenue Hotel-de-Ville

